



Saint-Ambroix, le 17 septembre 2020

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22/09/2020

- Autorisation au Président pour le recrutement de vacataire pour l'école de musique
- Tarif Ecole de musique : abattement de 20% sur le 1^{er} trimestre 2020/2021

Le Président.
Olivier MARTIN.